



MAIRIE  
DE  
**SANILHAC-SAGRIÈS**  
30700

Tél. : 04 66 22 20 89

Sanilhac Sagriès le, 11 Mai 2020

**COVID 19 –**  
**ACCUEIL DU PUBLIC**  
**SUR RDV**

1. Les demandes doivent être traitées en priorité par téléphone et ou par courriels
2. A défaut, les personnes sont reçues sur RDV les mardis, jeudis, entre 9 h et 12 h et 15 h à 18 h
3. Le port du masque est obligatoire
4. L'utilisation du gel hydroalcoolique est à disposition pour tout échange de documents
5. Il n'est accepté qu'une personne / deux si même foyer à la fois dans la mairie.
6. Le visiteur doit rester derrière la banque d'accueil
7. Il doit respecter le marquage au sol.
8. Il est préférable de venir avec son stylo noir ou bleu

